

ECLATS DE VOIX L'ÉLECTION COMME OBJET DE SCIENCE POLITIQUE

Comment écrire dans une revue de sociologie alors que l'on fait soi-même de la sociologie sans appartenir pour autant à la tribu disciplinaire des sociologues. Comment ? Sinon pour dire ce qui se passe dans une maison voisine, la science politique ou les sciences politiques, peuplée de politologues et de politistes, sinon de politicologues (terme produit dans les années 60 et rapidement délaissé) ou de sociologues du ou de la politique (expression restrictive, excluant les "autres", les philosophes, les juristes institutionnalistes, les vie-politistes ou les historiens de la politique qui bien que partie prenante à la science politique ne se réclament pas pour autant d'une tradition sociologique) ; expression plus utilisée dans des titres de manuels, dans des rares collections d'éditeurs, dans des épreuves d'examen que dans des déclinaisons d'identité. Sans parler non plus de cette hybridation récente et croissante qui revendique le label de socio-historien du politique.

Ces questions d'étiquette (dans le double sens du terme) importent tout autant que les questions de salle qu'Emile Durkheim évoquait lors de la leçon d'ouverture inaugurant son enseignement de science sociale à Bordeaux :

"Quand ce cours a été créé, on s'est demandé si sa place n'était pas plutôt à l'Ecole de droit. Cette question de local a, je crois, peu d'importance. Les limites qui séparent les différentes parties de l'Université ne sont pas si tranchées que certains cours ne puissent être également bien placés dans l'une ou l'autre Faculté"¹. Oui et non.

Car Durkheim s'exprimait au moment même où les découpages disciplinaires se durcissaient ; au moment où les sociologues universitaires s'éloignaient pour longtemps des objets politiques², près de 20 ans après la création de l'Ecole libre des Sciences Politiques. L'objet politique, comme terrain de recherche ressortira du domaine des juristes et des historiens ainsi que des professeurs - d'origine diversifiée - de l'Ecole libre³. Ce n'est que dans les années 50 que les spécialistes de science politique parviendront à faire reconnaître leur discipline comme discipline universitaire. Et c'est à la même époque que l'étude du politique ou de la politique sera "travaillé" par les divers courants de la sociologie, américaine d'abord, française⁴ ensuite.

¹ E. Durkheim "Cours de Science Sociale, leçon d'ouverture" réédité in *La Science Sociale et l'action*, textes réunis par Jean-Claude Filloux, Paris, PUF, 1970.

² Sur le rapport de Durkheim à l'objet politique on se reportera à l'ouvrage de Bernard Lacroix *Durkheim et le politique*, Paris, Presses FNSP, 1981.

³ Sur ces problèmes on se reportera aux travaux de Dominique Damamme, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des lumières au scientisme*. Thèse de Science Politique Paris I 1982 multigraphié et de Pierre Favre *Naissances de la science politique en France, 1870-1914*, Paris, Fayard 1989.

⁴ On mesurera bien le changement des références et des problématiques en comparant les traités et manuels depuis quarante ans, cf. Georges Burdeau *Traité de Science Politique*, Paris LGDJ 1949-1957 1^o éd. 7 tomes, Maurice Duverger *Sociologie politique*, Paris, PUF, 1966 1^o édition, Jean-Pierre Cot et Jean-Pierre Mounier *Pour une sociologie politique* 2 tomes, Paris, Seuil, 1974. Madeleine Grawitz et Jean Leca (ed) *Traité de Science Politique*, Paris, PUF, 1985, 4 volumes, Jacques Lagroye *Sociologie politique*, Paris, Dalloz et Presses de la FNSP 1991 et Philippe Braud *Sociologie politique*, Paris, LGDJ 1992.

Auxquels on confrontera comme butte-témoin l'ouvrage de Roger Gérard Schwartzenberg *Sociologie politique*, Paris, Montchrestien, 4^o éd., 1988. L'histoire de la

Peut-être fallait-il rappeler ces évidences (pour les indigènes de la discipline universitaire science politique) afin de faire comprendre à partir d'un objet canonique - l'élection - quelles sont les perspectives qui se confrontent et s'affrontent au sein de la science politique.

Car l'élection a l'intérêt d'être à la fois un des rôles constitutifs de la discipline et l'un des objets qui a "bougé" le plus depuis quelques années eu égard à son mode de construction antérieure.

L'élection fait la démocratie, l'élection fait la science politique. Quoi de plus naturalisé que cette échéance qui revient à époque régulière et qui permet sur une longue période de saisir la stabilité et l'évolution des opinions.

L'ÉLECTION, L'OPINION, LES OPINIONS

Car l'élection est d'abord une manifestation de "l'esprit public". On retrouve dans cette proposition banale l'un des principes fondateurs de l'analyse électorale. Rassembler les voix, les ordonner en tendances, expliquer les agrégations ainsi réalisées, tel est le programme que se fixent les premiers commentateurs politiques⁵ et que va systématiser celui

"sociologisation" de la science politique reste à faire, qu'il s'agisse de l'introduction en France de la sociologie politique américaine (sur ce point voir les apports notamment de Jean Stoetzel, Henri Mendras, Georges Lavau, Mattei Dogan ainsi que le recueil de textes édité par Pierre Bimbaum et François Chazel *Sociologie politique*, Paris, A.Colin, coll U2, 1971, 2 volumes) ou qu'il s'agisse des usages faits par les politistes des travaux des sociologues français, Raymond Boudon, Pierre Bourdieu, Michel Crozier ou Alain Touraine.

Sur cette histoire, voir outre Pierre Favre *op.précité*, Michel Offerlé "Le nombre de voix", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, n° 71-72, Alain Garrigou "Invention et usages de la carte électorale" *Politix*, 1990 n° 10-11.

Actuellement on peut analyser les échanges entre commentateurs et chercheurs au travers des collaborations permanentes ou sporadiques aux travaux des instituts de

qui sera érigé en ancêtre éponyme de la discipline, André Siegfried.

Dans le *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*⁶, qu'il convient de référer à l'état des sciences sociales au moment de sa parution⁷, André Siegfried souligne que "le suffrage universel, quelque imparfaite que soit son expression, fournit périodiquement à l'électeur, c'est-à-dire à chacun, l'occasion de déclarer son avis ou d'indiquer ses tendances" (p. VIII). Et il poursuit en expliquant comment il a procédé, pour observer l'électeur au travers du député afin de classer les tendances politiques et comment il a établi des cartes électorales pour retrouver "sous le bariolage des étiquettes, la réelle ligne de continuité de opinions" (p. XXIV) et dégager des tempéraments politiques (p. XXVI).

Le programme ouvert par Siegfried fut largement mis en oeuvre par son "héritier" François Goguel et par les historiens politiques qui ont travaillé dans les années 50 sur un département ou une région⁸. Comme le remarque R.Rémond dans un article synthétisant ces apports, l'élection saisie ici dans sa territorialité, intéresse moins l'historien pour ses conséquences sur le fonctionnement des

sondages ou aux productions de la presse (cf. les orientations divergentes du point de vue politologique) dans les pages spéciales du *Figaro* et de *Libération*.

6 Paris, A.Colin 1913.

7 Cf. Pierre Favre *op.précité*, p.235 à 306.

8 On se réfère ici notamment à François Goguel et alii, *Sociologie électorale esquisse d'un bilan*, Paris, Presses FNSP 1951, introduction à *Géographie des élections françaises*, Paris, Presses FNSP 1951 ainsi qu'aux *Chroniques électorales*, 3 volumes, Paris, Presses FNSP 1981-1983. Un résumé succinct est donné dans *L'Histoire* 1986/n° 94. Georges Dupeux, *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir et Cher, 1848-1914*, Paris, La Haye, Mouton 1962. Pierre Barraï, *Le Département de l'Isère sous la III^e République 1870-1940*, Paris, Presses FNSP 1962. Philippe Vigier, *La Seconde République dans la région alpine. Etude politique et sociale*, Paris, PUF, 1963, 2 vol.

institutions qu'en ce qu'elle devient "un indicateur de l'esprit public, un révélateur de l'opinion et de ses mouvements"⁹.

Le programme "normal" issu de la descendance siegfriedienne consiste donc pour les historiens à découvrir les causes sociales des comportements politiques et pour les politologues à faire ressortir lors de chaque élection les tendances et mouvements de l'opinion.

L'état antérieur et présent des forces politiques (partis et groupes de pression) les campagnes menées par elles, les prises de position de la presse dans les débats viennent informer et "expliquer" des résultats électoraux qui sont visualisés grâce à la cartographie électorale et confrontés aux cartes d'élections antérieures (voire très antérieure cf l'invention rétrospective de la France à gauche de 1849^{10 11}) et aux cartes objectivant les facteurs explicatifs du vote (du statut de la propriété au pourcentage des ouvriers dans la population, du taux de messaliants ou plus tard, au nombre des étrangers). Le projet siegfriedien ainsi développé donne la marque de l'analyse française électorale : entre géographie et sociologie électorale, entre commentaire politique et point de vue savant et objectif sur le monde politique¹¹.

C'est le temps de la seconde institutionnalisation universitaire de la discipline constituée autour des forces et compor-

tements politiques dont témoigne encore le découpage presque imperturbablement semblable depuis 1953 des "informations bibliographiques" publiées dans la Revue Française de Science Politique.

Ici n'est pas le lieu de reprendre le bilan scientifique d'un mode d'accès à l'élection dont la postérité est assurée dans des traditions diverses par la présentation post-électorales des résultats, dans les travaux d'Emmanuel Todd qui entend redécouvrir la force explicative de la structure familiale¹² ou dans ceux des géographes qui sous la bannière de la carte n'entendent pas délaissier le monopole de la territorialisation des phénomènes aux seuls spécialistes de la science politique¹³.

LE PROGRAMME DE LA SOCIOLOGIE ÉLECTORALE

La diffusion de la sociologie politique en terres électorales combinée au développement des possibilités d'enquête d'opinion fondées tout à la fois sur une demande solvable¹⁴ et sur la croissance d'une recherche universitaire autonome annoncent une remise en cause plus ou moins globale des moyens de l'analyse écologique (c'est-à-dire fondée sur des données agrégées). Désormais l'enquête par questionnaire individuel règne en maître. Enquête pré et post-électorale avant que, dans les années 80, n'apparaissent les sondages sortie des urnes qui

9 René Rémond, *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988, p.36.

10 Voir Gaston Génique, *L'Élection de l'Assemblée législative de 1849 : essai d'une répartition géographique des partis en France*, Paris, Rieder, 1921 et Jacques Bouillon "Les démocrates-socialistes aux élections de 1948" RFSP 1956/1.

11 L'expression classique de cette analyse apparaît dans la série consacrée entre 1956 et 1967 aux élections et aux référendums français par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Sur les problèmes posés par l'analyse écologique, cf. l'article classique de W.S. Robinson "Ecological correlations and behavior of individuals" *American sociological Review*, 15, 1950.

12 Voir Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, *L'invention de la France*, Paris, Le Livre de Poche, Pluriel, 1981.

13 Yves Lacoste (ed) *Géopolitiques des régions françaises*, Paris, Fayard, 1986, 3 volumes.

14 Sur les origines des estimations électorales voir le témoignage de Gérard Grunberg dans le numéro spécial de *Politix* "Domaines d'élection" 1989/5. Voir également de Guy Michelat "Les enquêtes dans l'étude des comportements politiques" in *Les enquêtes d'opinion et la recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1989. On trouvera un témoignage sur Frédéric Bon in *Fred vivant* de Michel-Antoine Burnier, Paris, Actuel 1992.

annulent pratiquement les délais séparant l'élection du commentaire, même s'ils laissent la place à un commentaire ultérieur plus élaboré. Il faudra réfléchir sur l'accélération de cette production de commentaires mais aussi sur l'acceptation par une large partie de la communauté des spécialistes de science politique du fait que le questionnaire individuel par sondage standardisé est bien le moyen de connaître ce que signifie l'acte électoral. On peut se demander si cette acceptation ne vient pas renforcer la réalité et la croyance en la réalité de l'acte de vote comme acte individualisé ou si cette acceptation n'est pas le résultat du processus de construction de l'acte de vote comme acte individuel. Les usages d'une "technique" ne sont jamais purement techniques. Les protagonistes d'un tel usage traduisent aussi dans leur propre espace les définitions sociales qui affectent le sens des institutions (ici l'acte de voter). Même si, et de manière apparemment contradictoire, les déterminants du vote sont à rechercher dans des facteurs sociologique - mesurables - permettant de situer socialement les individus (sexe, âge, catégorie sociale mesurée à travers le rattachement à une CSP, appartenance religieuse, les quatre vieilles comme les décrira Georges Lavau au congrès de Grenoble de l'Association française de Science Politique, en référence aux quatre contributions fiscales ainsi dénommées par des générations de juristes)¹⁵. Dans le même temps se trouve entérinée l'idée que l'opération électorale est bien un recensement d'opinions. Ainsi comme le notent trois des auteurs de *France de*

gauche, vote à droite "l'approche par sondage permet d'élargir considérablement l'information recueillie en ajoutant à l'indication du vote des données concernant l'appartenance sociologique de l'électeur et ses opinions sur les différentes dimensions idéologiques abordées par le sondage"¹⁶. La méthodologie et le paradigme, que d'aucuns ont voulu unifier en l'attribuant tout uniment au Centre d'étude de la vie politique française¹⁷ *, sont dès lors fixés. On en retrouve la défense et l'illustration aussi bien dans l'ouvrage pré-cité que dans le dernier en date des travaux collectifs du CEVIPOF "*L'électeur français en questions*".

"En vérité écrivait Alain Lancelot en préfaçant *France de gauche, vote à droite*, je ne crains guère d'être démenti en avançant qu'il (ce livre) est appelé à faire date dans l'histoire de la sociologie électorale française. Ne serait-ce que par la vaste enquête sur laquelle il se fonde. Trois éléments se sont en effet conjugués pour faire de cette enquête, une enquête exceptionnelle. La dimension de l'échantillon" (4500 personnes)... "la richesse du questionnaire, soixante-quinze questions, correspondant à près d'une heure d'entretien, permettent de faire le tour des attitudes qui conditionnent le comportement électoral" (...) Dernier facteur

15 Pour aller au delà on se reportera à Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Presses FNSP 1968, à Guy Michelat et Michel Simon *Classe, Religion et comportement politique*, Paris, Presses FNSP et Editions sociales 1977 et à Daniel Gaxie (ed) *Explication du vote Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses FNSP, 1985 où l'auteur, à la suite du Congrès de 1984 a réuni - fait assez rare - les contributions de chercheurs ayant des points de vue assez divergents sur la manière d'appréhender le vote. On consultera également de Frédéric Bon *Les discours de la politique* textes réunis et présentés par Yves Schemed, Paris, Economica 1991.

16 Presses FNSP, Paris, 1981. L'extrait cité figure p. 20 sous la plume de Jacques Capdevielle, Elisabeth Dupoirier et Colette Ysmal.

17 Pour une analyse cavalière de cette unité on consultera Patrick Champagne *Faire l'opinion*, Paris, Minit 1990 p.87 et suivantes. Pourtant le Cevipof n'est pas un homme et il existe aussi des nuances entre les chercheurs qui y sont rassemblés. Cf. outre les références de la note 15. Elisabeth Dupoirier et Gérard Grunberg (ed) *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, 1986, Nonna Mayer et Pascal Perrineau *Les comportements politiques*, Paris, A.Colin, 1992, Philippe Habert, Pascal Perrineau, Colette Ysmal *Le vote éclaté*, Paris, Presses FNSP, 1992, Françoise subileau et Marie France Toinet *Les chemins de l'abstention. Une comparaison franco-américaine*, Paris, La Découverte 1993 ou les contributions au colloque "L'engagement politique" Pré-actes du colloque, Paris, Cevipof 1993.

enfin, la "sophistication de l'analyse"¹⁸. Et dix ans plus tard Annick Percheron soulignait en introduisant *L'électeur français en questions* le caractère exceptionnel de l'enquête menée : du fait de la dimension de l'échantillon ("4000 individus représentatifs de l'ensemble de la population française") et de la "richesse du questionnaire" (46 questions d'opinion ou de comportement, 31 questions socio-démographiques). L'on peut ainsi en saisissant "les attitudes politiques en période électorale" (i.e.1988) "se donner les moyens de les étudier à un moment de claire visibilité, de forte cristallisation". Le propos est donc moins électoral, qu'orienté vers l'analyse du rapport des Français à la politique¹⁹.

Nous avons pris le parti d'insister plus ici sur la manière de traiter l'élection que sur les résultats des recherches et sur les controverses en cours. Rappelons seulement l'opposition sans cesse renaissante entre les tenants d'une explication fondée sur le recours aux variables ; comment "agissent-elles ? ! "lourdes", "sociologiques" (indicateurs socio-démographiques) ou "psycho-sociales" (identification à un parti ou à des valeurs) et les partisans d'une analyse des comportements électoraux fondée sur le calcul stratégique d'un électeur se déterminant rationnellement, en connaissance de cause, à partir de l'offre politique proposée durant la campagne électorale par ces entrepreneurs d'un type particulier que sont les hommes politiques professionnels.

18 Ouvrage précité p. 13. Pour une analyse du rapport entre les historiens et la science politique voir les deux contributions de René Rémond *op.cit.* Et à l'inverse l'invité de Daniel Gaxie aux historiens "Sur l'analyse historique des phénomènes électoraux. Les attentes d'un politologue" *XX^e siècle Octobre/Décembre 1985*.

19 Textes réunis par Daniel Boy et Nonna Mayer, Presses FNSP, 1990.

ELECTIONS, TRANSACTIONS

D'où l'insistance mise, et de manière plus vive encore actuellement²⁰, sur l'élection comme un type particulier de transaction²¹ institutionnalisée, permettant la rencontre sur le marché électoral d'une offre et d'une demande ou à tout le moins d'attentes pré-constituées par les échanges et les transactions antérieures et donc par l'ensemble des mécanismes qui ont contribué à la production de l'électeur comme électeur et à sa politisation (dans toutes les acceptions du terme).

Derrière l'idée de transaction se dévoilent trois types de débats : la traditionnelle controverse autour des facteurs dits sociaux et des facteurs dits politiques et donc des effets propres de la campagne politique, la récente dispute autour des agendas de la campagne et autour des décalages présumés ou prouvés entre les agendas des hommes politiques, de la presse et des "simples" citoyens²².

Le débat récurrent enfin autour des instruments conceptuels retenus, marché, entreprise, offre qui, tirés de leur lieu de production économique à des fins heuristiques et polémiques, ont pris le risque de devenir de pur et simple "folk concepts" rabattus sur une vision éco-

20 *The people's choice* de Paul Lazarsfeld et alii, New York, Columbia University Press, 1948, qui apparaît comme le classique fondateur de la sociologie électorale insiste déjà largement, on l'oublie parfois, sur les changements "d'intention" de vote durant les campagnes électorales.

21 Cf. D. Gaxie in *Explication du vote précité*. Introduction "Le vote comme disposition et comme transaction". Et les auteurs cités à la fin de la note 17. Voir aussi Jean-Luc Parodi "Dans la logique des élections intermédiaires" *Revue Politique et parlementaire* 1983.

22 Sur cette question l'article fort controversé de Jean-Louis Missika et Dorine Bregman in *La drôle de défaite de la gauche précité* "La campagne : la sélection des controverses politiques" p. 97 et suivantes. Une mise au point synthétique sur ces problèmes a été faite par Jacques Gerstlé "Le renouvellement des études sur les campagnes électorales" in *Politix* 1989/5.

nomiciste du politique où l'idée même de marché se dilue en marketing et où les sciences de gestion se substituent à la théorie socio-économique²³. Peut-être faut-il se résigner à l'obsolescence conceptuelle comme en témoigne aussi la difficulté à réaliser des séries longues en statistique²⁴. Et ce, en dépit des mises en garde et des précautions qu'ont pu prendre ceux qui ont suivi cette piste sans vouloir suivre cette pente.

On peut d'ailleurs se demander si, par delà ces interrogations sur le langage à utiliser, l'une des questions essentielles que pose l'analyse de l'élection comme transaction n'est pas celle qui consiste à réfléchir sur le contenu même de cette transaction. Dans le sens commun démocratique, figure de la mythologie républicaine, ce qui est échangé ce sont des programmes. Nul n'est censé ignorer les programmes. De là à penser ou à faire croire que la transaction électorale se fait autour d'un programme, ou dans sa version modernisée, autour d'enjeux programmatiques précis, il y a un saut que l'on ne saurait accomplir. En universalisant, comme le font les commentateurs, le point de vue particulier que les agents sociaux les plus politisés, voire les "décideurs" ont sur la politique on avalise le mécanisme électoral comme production d'une opinion. Comme toute vérité socialement garantie par le pouvoir de faire, de dire, et de faire croire, cette façon de voir produit bien évidemment des effets : imposition de problématique ("un homme, une voix, une opinion") mais peut-être aussi contribution au processus continu de politisation et orientation vers le ou la politique des comportements sociaux. Mais, ce faisant, on oublie sans doute que le rapport à la politique ne peut se résumer en un seul type

d'attitude. Daniel Gaxie écrivait récemment, confirmant en cela des travaux antérieurs²⁵ que "les votants diffèrent sans doute moins par l'orientation politique de leur choix que par leur rapport au vote notamment dans le degré d'investissement dans l'acte électoral"²⁶. Dans l'étude menée par Daniel Gaxie et Patrick Lehingue sur l'élection municipale d'Amiens de 1983, l'intérêt porté à l'élection s'est déplacé. Au terme de l'étude, on ne sait même pas qui a gagné et qui, des têtes de liste en compétition, deviendra maire d'Amiens. Peu importe puisque l'étude de l'élection a déplacé l'angle de vision. C'est par la construction de deux questionnaires insérés²⁷ dans le *Courrier Picard*, défendus méthodologiquement dans un long chapitre, que les deux auteurs entendent affirmer leur problématique : "partant des campagnes électorales comme moment institutionnellement consacré d'une rencontre entre spécialistes et profanes du Politique - les premiers traditionnellement décrits comme à l'écoute des seconds, eux-mêmes érigés le temps d'un vote, en juges-arbitres - nous avons choisi d'éprouver cette vision quelque peu idéalisée des marchés électoraux en proposant la question suivante : par delà l'enjeu manifeste (désignation des représentants), qu'est-ce qui est en jeu dans une joute électorale ?"²⁸

Réponse cursive : des considérations indissociablement internes (les intérêts des agents et des entreprises en compétition) et externes (les intérêts des pro-

23 Sur ce débat voir Michel Offerlé *Politix* 1988/2, Daniel Gaxie *Politix* 1989/5 ainsi que les manuels précités de Jacques Lagroye p. 165 et suivantes et Philippe Braud p. 155 et p.251. Rappelons ici que le concept appartenait tant à la tradition économique qu'à la tradition sociologique.

24 Sur ces problèmes voir l'échange instauré dans *Genèses* 1992/9 "Histoire et Statistique. Questions sur l'anachronisme des séries longues".

25 *Le cens caché*, Paris, Seuil, 1978.

26 "Le vote désinvesti" *Politix* 1993/22.

27 *Enjeux municipaux*, Paris, PUF 1984. La même méthodologie (redoublée à Amiens par des questionnaires sortie de meeting et par des questionnaires envoyés aux candidats) a été réutilisée en 1986 par Bernard Lacroix et Alain Garrigou dans *Sud-Ouest* et de manière différente par Erik Neveu dans *Ouest France* cf. résultats publiés dans ce quotidien le 16 février 1993. La méthodologie utilisée à Amiens repose sur un court questionnaire à questions ouvertes, publié en période non mobilisée d'abord, et remanié pour être publié durant la campagne électorale.

28 p. 68.

fanés) interfèrent dans le processus de constitution des enjeux politiques." (...) "Pour que des enjeux sociaux externes s'imposent aux protagonistes des champs politiques différenciés²⁹, il faut que des entrepreneurs s'emparent des attentes en jachère pour s'imposer sur le marché et transfigurer les points de vue dont ils se font l'écho ou que certains profanes s'organisent pour faire valoir donc pour agréger leurs intérêts et adoptent à leur tour le mode de pensée universaliste du champ politique soit pour se constituer en entreprise politique, soit pour s'en remettre aux entreprises établies.

Dans tous les cas, les points de vue sociaux ne peuvent s'exprimer que par procuration et par la médiation d'une concurrence politique spécifique³⁰. Il s'agit donc de tenir et de construire les deux bouts de la chaîne comme le suggère Max Weber "toutes les luttes partisans ne sont donc pas uniquement des luttes pour des buts objectifs, mais elles ont aussi et surtout des rivalités pour contrôler la distribution des emplois"³¹.

Le rapport au vote et l'orientation du vote sont ainsi le produit des dispositions sociales des agents retraduites et appropriées dans et par la concurrence des entreprises politiques qui les représentent.

Le modèle ainsi esquissé permet d'insister sur l'étrangeté de l'acte de voter (pourquoi votons-nous ?) et sur les raisons multiples (proprement politiques, personnalisées, éthiques, protestataires ou autres) qui peuvent expliciter et orienter le comportement électoral.

29 Les auteurs désignent comme champs politiques différenciés ceux où les compétiteurs sont spécialisés et professionnalisés et où de ce fait les enjeux sociaux sont retraduits au travers de leurs logiques et de leurs intérêts spécifiques.

30 p. 273-274.

31 *Le savant et le politique* (1919), Paris, UGE, 10/18/ 1963 p.115.

L'OUVERTURE INTERDISCIPLINAIRE

Cette approche de la transaction électorale peut être rendue partiellement compatible avec d'autres constructions de l'objet électoral qui, utilisant d'autres méthodes et d'autres agencements conceptuels produisent d'autres points de vision sur l'élection.

Ainsi l'analyse que Marc Abélès fait au nom de l'ethnologie³² permet de comprendre l'élection comme la réactualisation périodique des réseaux de tous ordres (familiaux, amicaux, associatifs...) comme "potentiel qui se réalise par l'action de ses membres et par des opérations symboliques effectuées de l'extérieur et consistant à attribuer des affiliations"³³. Dans la transaction électorale s'échangent ainsi des biens et des services qui ne sont pas uniquement ceux que l'on dénomme politiques. Dans la transaction électorale toujours territorialisée, sont entérinées des positions sociales de représentation potentielle que Marc Abélès désigne sous l'étiquette d'éligibilité. "J'entends par éligibles les individus en qui les membres d'une société locale peuvent se reconnaître des représentants légitimes, et cela ne tient pas uniquement aux qualités et compé-

32 Le drapeau ethnologique est revendiqué fortement par l'auteur de *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob 1989, notamment dans l'introduction et dans la conclusion. Voir aussi p. 30,144 et 313 les piques lancés à "la" science politique et p. 108 "Tout se passe comme si notre science du politique se limitait entre autres à cette idée simple : une défaite est mathématique ; il suffit d'en sérier les "raisons", une masse de données objectives, un zeste d'élément subjectif. C'est rassurant mais c'est peu".

33 *Ouvrage précité* p. 101. On se référera sur ces questions à l'ouvrage de Claude Patriat et Jean-Luc Parodi (éd) *L'héritage en politique*, Paris, Economica 1992 et sur l'utilisation du concept de réseau à Frédéric Sawicki *La structuration du parti socialiste. Milieux partisans et production d'identités* Thèse de Science Politique, Paris I, 1993, multigraphié.

tences attribuées à ceux-ci" (...) mais à "l'affiliation réelle ou supposée de ces individus à l'un ou l'autre des réseaux qui trament la vie politique locale"³⁴. Là s'arrête sans doute les possibilités d'intégration des deux approches car lorsque Gaxie et Lehingue insistent sur la différenciation et l'autonomisation des marchés politiques et sur la nationalisation des échanges politiques (même lors des élections municipales, le jeu est le même, bien que les parties soient différentes sur l'ensemble du territoire national), Marc Abélès au contraire, met l'accent sur l'intime territorialisation du vote et sur le caractère toujours encadré (au sens de Polanyi) des interactions politiques dans les réseaux sociaux. Version molle, la politique à Paris et en province ce n'est pas la même chose, version plus durcie, la professionnalisation et la partisanisation du personnel politique ne l'autorise pas à s'autonomiser de ses mandants et de son enracinement.

De la même manière on pourrait, malgré les méthodologies également dissemblables³⁵ faire fonctionner l'ouvrage de Philippe Braud³⁶ dans le cadre de l'étude de l'élection comme transaction, même si son propos est plus large puisqu'il s'agit d'une réflexion plus générale sur la capacité qu'ont les démocraties pluralistes fonctionnant sur la base du suffrage universel à faire s'exprimer et à canaliser les "défis émotionnels de la vie sociale". L'élection est donc un temps fort de cette expression. Elle ne donne nullement au peuple la possibilité de choisir, fût-ce entre des programmes. Elle lui donne la possibilité réglée de changer de gouvernants à qui l'on peut imputer la responsabilité et sur qui l'on peut transférer an-

goisse agressive désir et jouissance sans pour autant passer à l'acte de violence. La mobilisation dans et par l'élection permet ainsi à l'électeur (ou plutôt à des électeurs entretenant des rapports (des affects) différenciés à l'investissement dans la politique) d'exprimer des émotions et des passions anesthésiées par l'institutionnalisation démocratique du conflit. L'élection, plus qu'un choix, est d'abord un instrument de légitimation³⁷ des gouvernants et des technologies qui les autorisent à gouverner.

LES RITUELS ÉLECTORAUX

Transaction aussi, mais d'un type particulier que de voir l'élection à partir de la catégorie anthropologique du rituel. Soit que l'on considère que l'ensemble des actes qui y concourent puissent relever de ce type d'analyse. Une campagne électorale, loin d'être intéressante par ses à-côtés et ses bas-côtés où agissent obligeamment les éminences grises, est d'abord significative par la manière dont les candidats disent et font voir par des actes symboliques ritualisés leur "capacité à représenter adéquatement le groupe et ses aspirations" et "à mettre en scène l'innovation qui ne peut être l'objet d'un discours"³⁸. Une inauguration sera dès lors plus intéressante à suivre dans sa répétition même qu'un meeting électoral ; l'analyse de la reformulation de l'évidence naturalisée plus stimulante que le recueil attentif de ces figures imposées

34 Ibidem p. 101.

35 Contrairement à tous les autres travaux cités jusqu'alors, cet ouvrage ne repose pas sur une enquête empirique. Il faut "à la fois mobiliser les outils théoriques de la psychologie (sociale) ou de la sociologie (politique), et les matériaux empiriques fournis par l'histoire". Et l'auteur revendique "un travail (au sens "analytique" du terme) du chercheur sur ses propres défenses psychologiques" p. 25.

36 *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, Presses FNPS, 1991.

37 Cf. Jacques Lagroye *La légitimation* in M. Grawitz J. Leca (ed) *Traité de Science Politique*, Paris, PUF 1985 Tome I. L'auteur y aborde cette question de manière indirecte en traitant comparativement des stratégies de légitimation dans de nombreux régimes politiques.

38 Marc Abélès "Rituels de campagne : l'élection municipale de 1989 à Auxerre" *Mots* 1990/25. On se référera bien entendu aux travaux de Georges Balandier *Anthropologie politique*, Paris, PUF 1967 et *Le pouvoir sur scènes*, Paris 1980. Par exemple, les numéros édités par le Conseil Général de la Seine Maritime et par la ville de Rouen à la suite du décès de Jean Lecanuet retracent sa carrière au travers des inaugurations.

de la démocratie que sont les programmes et les promesses.

Et l'acte de voter, avant même d'être perçu comme l'expression d'opinions, pourrait bien lui aussi, dans sa matérialité même être appréhendé sous la catégorie de rituel auquel Paul Bert par exemple conviait les apprentis de la citoyenneté : "il faut inspirer à l'enfant un respect quasi religieux pour ce grand acte de vote (...) Il faut que cela devienne chez lui comme une sorte d'instinct acquis, si bien que lorsque ce jeune citoyen s'approchera de la simple boîte en bois blanc déposée sur la table de vote, il éprouve quelque chose de cette émotion que ressentent les croyants lorsqu'ils s'approchent de l'autel"³⁹. C'est ce à quoi invitait Frédéric Bon dans un article classique où, tout en s'interrogeant sur l'épaisseur des rituels démocratiques, il n'en confrontait pas moins l'acte de voter à la définition durkheimienne du sacré et du profane : "comme dans le champ religieux, l'accès à la sphère du sacré n'est possible qu'à des moments particuliers et à travers des opérations bien définies : c'est précisément la fonction du rite et le vote en reproduit, sur ce point, fidèlement les traits. La vie quotidienne maintient le citoyen à distance du pouvoir et le place en relation d'altérité. Au contraire le moment de l'élection autorise un contact direct : mais celui-ci n'est possible qu'à échéance régulière, selon les règles que fixent les institutions"⁴⁰. Concept opérationnel ou métaphore simplement heuristique, le terme de rituel⁴¹ ne doit jouir d'aucun privilège ni d'aucune opprobre ? S'il peut être la voie d'accès à d'autres façons de considérer l'acte de voter, pourquoi pas, comme y incitent Yves Déloye et Olivier Ihl quand ils présentent l'acte de vote comme expérience et protocole rituels

observable pour lui-même⁴². D'où ces expériences récentes d'observation ethnographique de bureaux de vote⁴³. Pas seulement pour décrire ces incidents "amusants" et jamais anodins qui peuplent la chronique des dimanches électoraux. Pas seulement pour le plaisir de vérifier comment "s'applique le code" et relever les écarts entre les textes et la pratique (passage par l'isoloir, lieu de vote transformé en bulle démocratique peuplée d'individus autonomes, présentation de papiers d'identité...). Mais aussi pour réfléchir aux conséquences découlant de la perception du vote comme acte matériel impliquant une histoire individuelle et collective de son apprentissage et de sa construction. Et parce qu'une interaction est plus que la simple actualisation des dispositions des acteurs et des dispositifs qui les contraignent. Et cela nécessite bien entendu de recourir à nouveau à l'histoire.

RETOUR, RECOURS À L'HISTOIRE

Non que le terrain ait jamais été délaissé. Nombre de travaux percevant l'élection comme expression d'une opinion y puisaient. Pour établir des filiations, des traditions entre les élections, entre les familles politiques⁴⁴. Pour expliquer par l'histoire régressive les moments fondateurs des fractures⁴⁵ et de leur réitéra-

39 Paul Bert *De l'éducation civique* Conférence 6 août 1882, Paris, Librairie Picard-Bernheim et cie, 1883, p. 15.

40 "Qu'est-ce qu'un vote" *Histoire* 1979/2.

41 Voir son commentaire in Marc Abélès *Anthropologie de l'Etat*, Paris, A. Colin 1990. Voir l'usage qu'en fait Olivier IHL "L'ume électorale. Formes et usages d'une technique de vote" *RFSP* 1993/1.

42 Introduction au numéro spécial de la *RFSP* 1993/1 "L'acte du vote".

43 Cf. Les contributions présentées au colloque organisé par le Groupe de recherche sur l'acte de voter (CRP Sorbonne) en Décembre 1992. Celles de Paul Bacot et d'Yves Déloye ont été publiées dans le numéro précité de la *RFSP*. L'analyse iconographique de l'acte de voter peut ouvrir également des pistes suggestives.

44 Cf. Les travaux précités de René Rémond et de François Goguel notamment.

45 Notamment les travaux de Maurice Agulhon, Paul Bois, Charles Tilly et Eugen Weber.

tions⁴⁶. Pour prendre prétexte de la répétition électorale, pour analyser les processus de politisation, d'intégration civique, de nationalisation de la vie politique et de construction démocratique⁴⁷.

Jusqu'à récemment les tenants de l'histoire politique plus ou moins classique et plus ou moins mâtinée des apports de la science politique électoraliste et les macro-sociologues se revendiquant de la tradition wébérienne de la sociologie historique⁴⁸ monopolisaient l'espace de réflexion tout en s'ignorant assez superbement. Pourtant le grand comparatisme historico-géographique peut aussi avoir à gagner de la fréquentation du comparatisme empirique de l'historien. Sans que l'histoire ne devienne une science auxiliaire et ancillaire de la science politique. Et réciproquement.

Le débat a évolué depuis près d'une dizaine d'années. Depuis que l'histoire du suffrage universel a été réinterrogée ou plutôt même interrogée. Car paradoxalement il n'existait pas jusqu'à une date récente⁴⁹ d'histoire du suffrage universel. Qu'il s'agisse de cette histoire intellectuelle soucieuse de l'étude des textes et des débats qui ont permis la production et la possibilité de penser le citoyen autonome comme fondement du lien so-

cial moderne⁵⁰ ou qu'il s'agisse de ceux, politistes ou historiens, qui peuvent se reconnaître sous l'étiquette de socio-historiens et qui tentent de conjuguer le travail empirique de terrain (archives, entretiens, observation) et l'usage des concepts et des problématique sociologiques⁵¹. Tous ont, avec des approches différentes, mis à la question l'évidence même du vote et ont réfléchi sur la construction sociale réalisée par l'action de multiples acteurs qui constitue l'institution suffrage universel : faire un corps électoral, faire un électeur, faire des électors. Cela renvoie tout à la fois à l'analyse de la socialisation démocratique, à la construction de la citoyenneté, à la sociologie de l'Etat comme entrepre-

46 Cf. ce que dit Marc Abélès au sujet de la réactivation de conflits au moment et après l'occupation allemande.

47 On pense notamment ici aux travaux de Guy Hermet *Aux frontières de la démocratie*, Paris, PUF 1983 ou *Sociologie de la construction démocratique*, Paris, Economica 1986.

48 L'on a peu parlé ici des chercheurs s'intéressant aux techniques électorales. Pour faire le point on se reportera à Jean-Luc Parodi "La Vè République à l'épreuve de la proportionnelle" Essai de prospective institutionnelle" *RFSP* 1983/6, et au *Dictionnaire de Droit Constitutionnel* Olivier Duhamel et Yves Meny (ed) Paris, PUF, 1992.

49 Jean-Paul Chamay *Le suffrage politique en France*, Paris, La Haye Mouton, 1965 aborde la question sous un angle très institutionnaliste. Il faut attendre l'ouvrage de Raymond Huard *Le suffrage universel en France 1848-1946*, Paris, Aubier, 1991.

50 Pierre Rosanvallon *Le sacre du citoyen*, Paris, Gallimard, 1992. Cf. notre commentaire dans "le vote comme évidence et comme énigme", *Genèses* 1993/12.

51 On se reportera notamment aux travaux de Yves Déloye et Olivier Ihl "Des voix pas comme les autres" *RFSP* 1991/2, "La civilité électorale, vote et forclusion de la violence en France" in Philippe Braud (ed), *La violence dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993. Voir aussi par les mêmes auteurs la coordination des numéros de *Politix* 1993/22 et *RFSP* 1993/1 de Renaud Dorandeu "Faire de la politique" : contribution à l'étude des processus de politisation. *L'exemple de l'Hérault de 1848 à 1914*. Thèse de Science Politique Montpellier I, 1992, d'Alain Garrigou "Le secret de l'isoloir" *ARSS* 1988 n° 71-72 *Le vote et la vertu*, Paris, Presses FNSP, 1992 "La construction sociale du vote" *Politix* 1993/22, de Michel Hastings "De mémoire d'urne, les fugacités pérennes du vote" *Traverses*, 40, 1987, de Bernard Lacroix "Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique" in *Traité de science politique précité*, de Michel Offerlé "Mobilisations électorales et invention du citoyen" in *Explication du vote précité*, *Un homme, une voix ?*, Paris, Gallimard coll. Découvertes 1992, "L'électeur et ses papiers" *Genèses* 1993/13. Dans une optique différente on consultera Yves Pourcher *Les maîtres de granit*, Paris, O. Orban 1987 et sur les rapports vote et violence "L'histoire de la violence dans les campagnes françaises au XIX° siècle" *Ethnologie française* 1991/3 d'Alain Corbin, et du même sa contribution à l'ouvrage collectif *précité* P. Braud (ed).

neur électoral et fabricant d'identité, à l'analyse de l'invention de ces dispositifs matériels qui ne sont pas de simples objets (urnes, isolements, listes électorales), de ces constructions intellectuelles qui permettent d'expliquer rationnellement ce que le peuple a bien voulu dire (cartes électorales, graphiques, commentaires...). L'électeur contemporain n'est jamais que le produit de toute cette histoire invisible incorporée dans des dispositions et des dispositifs. L'élection ainsi déconstruite laisse place à ces incertitudes heuristiques qui empêchent désormais d'avaliser que l'élection soit seulement l'expression d'une opinion.

L'étude génétique qui s'appuie sur la conjugaison des métiers d'historien et de sociologue de cette "orthopédie sociale" et de cette "domestication de l'électeur" introduit donc à une réflexion sur ce que l'élection fait de l'électeur puisqu'elle remonte aux moments de cristallisation, de durcissement des formes matérielles et juridiques qui canalisent l'élection et contraignent l'électeur. Puisqu'elle démonte les ressorts historiques de la formation continuée du devoir civique⁵² et s'interroge sur les formes de l'intérêt investi dans le vote, elle introduit à l'analyse des usages que l'électeur fait de l'élection.

Les frontières entre disciplines et méthodologies tendent ici à s'estomper. Et l'objet électoral tend à perdre ses caractéristiques premières, centrées autour du vote comme acte politique. Plus, cette approche qui s'appuie sur le temps long de la politique peut aboutir à une "dépolitisation" (au sens le plus courant du terme) de l'objet électoral. Puisqu'elle s'intéresse moins aux enjeux qui intéressent ceux qui vivent par et pour la politique (qui a gagné, qui va gagner, comment peut-on gagner ?). Puisqu'elle tend à réencastrer le politique dans ses déterminants sociaux.

52 On se reportera aux ouvrages d'Annick Percheron pour appréhender une des visions possibles de la socialisation politique des enfants et des jeunes.

POUR UN DIMANCHE DE BOUVINES ÉLECTORAL

Joe Gusfield raconte au sujet de E.Hughes à Chicago une histoire inventée par l'un de ses étudiants : "Nous disions qu'une thèse sur la consommation d'alcool écrite par un étudiant de Harvard pourrait bien s'intituler : *Modes de décompression culturelle dans les systèmes sociaux occidentaux* ; la même thèse pour un étudiant de Columbia donnerait : *Fonctions latentes de la consommation d'alcool à partir d'une enquête (survey) nationale* ; et pour un étudiant de Chicago : *Interaction sociale au Jimmy's : un bar sur la 55^e Rue*"⁵³.

On pourrait poursuivre la plaisanterie et imaginer les sujets de thèse de sociologie électoral qui pourraient être proposés par tel ou tel directeur parmi les politistes et les politologues...

L'élection est en effet un objet en éclats qui sert à des investissements et répond à des préoccupations qui n'ont pas les mêmes centres d'intérêt. Selon que l'on accepte le monde (ici l'élection) comme allant de soi ou selon qu'on le déconstruit (jusqu'à où régresser ?). Selon que l'on penche vers le questionnaire fermé ou que l'on pense qu'une somme d'entretiens apprend plus qu'un grand sondage. Selon que l'on prend l'élection pour ce qu'elle est réputé donner à voir (un choix individuel) ou qu'on la prenne comme prétexte à d'autres investigations... Et l'on pourrait multiplier ces couples d'opposition qui aboutissent à des stratégies d'évitement et d'indifférence aux travaux produits par les autres⁵⁴. Faut-il rêver et prôner une sorte

53 Cité par Yves Winkin dans sa présentation de Erving Goffman *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit, 1988.

54 Les notes en bas de page seraient ici à analyser, ainsi que les présences sélectives aux activités de rencontres scientifiques (journées, tables rondes, colloques...) organisées dans la communauté des politologues-politistes. L'observation des colloques, l'acte de vote (Décembre 1992) et l'engagement politique (Mars 1993) fournissait comme un précipité de ces évitements.

d'éclectisme mou fédérateur. Ou plutôt à défaut d'une irénique fusion-confusion des points de vue se référer au *Dimanche de Bouvines*⁵⁵ de Georges Duby où l'histoire événementielle de la bataille ne cédait pas la place entière à ce que cette bataille donnait à voir de la société et où la construction même de Bouvines comme date, faisait partie intégrante de la réflexion sur "*les trente journées qui ont fait la France*" (titre de la collection où parut initialement l'ouvrage). Moins histoire totale qu'histoire prismatique, à foyers multiples.

Ne pourrait-on déconstruire et construire ainsi l'objet électoral tant pour une élection froide (que dire, que chercher comme sociologue de la politique et du politique dans les élections de 1932 ou de 1928 par exemple) que pour des "événements récents" qui intéressent d'autres protagonistes que les survivants d'une période passée (dont les enjeux n'ont pas été réactivés) ou que les membres de la communauté universitaire ou érudite. Que faire par exemple des élections des 21 et 28 mars 1993 si l'on admet que le vote est plus et moins que l'expression d'une opinion. Que le différentiel des dispositions à voter (et à voter selon tel ou tel type de critères) doit être intégré dans l'analyse même du comportement électoral. Qu'une élection est une sténographie révélatrice des technologies politiques qui ont cours dans une société donnée. Que l'activité normative des commentateurs, faisant comme si le vote était le produit d'une libre détermination individualisée, produit aussi des effets. Que votant selon ses critères et sa pente inscrite dans le rapport qu'il entretient avec la politique, l'électeur concret (les électeurs) ne vote pas plus ni moins mal que l'électeur idéal-mythique de la théorie démocratique.

55 Paris, Gallimard, 1973.